

En présentant ma demande, j'accepte les conditions générales suivantes :

Je déclare et garantie que je suis le propriétaire inscrit de la propriété indiquée dans ma demande et que j'ai l'autorisation de remplir et de présenter la demande à Manitoba Hydro. Au meilleur de mes connaissances, tous les renseignements fournis sont précis, complets et à jour.

Je demande à Manitoba Hydro d'enlever tous les fils, poteaux et autres installations dans la propriété qui lui appartiennent (le « matériel ») et je l'autorise de le faire. Manitoba Hydro peut enlever tout le matériel qui lui appartient dans les meilleurs délais mais n'est pas tenue de le faire. Si Manitoba Hydro n'enlève pas le matériel, elle mettra le service hors tension de manière concrète, conformément aux codes et aux règlements applicables et aux pratiques en vigueur dans le secteur.

Je comprends les conséquences de ne pas avoir accès aux services d'électricité et par les présentes je libère et j'indemnise Manitoba Hydro, ses agents, ses filiales, ses successeurs et ses ayants droits de tout genre d'action, de cause d'action, de poursuite, de réclamations ou de demande de quelconque nature ou genre, ou d'une combinaison de ce qui précède, en raison ou par suite de la cessation, de l'abandon ou du retrait, ou d'une combinaison de ce qui précède, du matériel situé sur la propriété ou adjacente à celle-ci, et de l'absence du service dans la propriété.

Je comprends que si je souhaite le rétablissement du service d'électricité dans cette propriété, je devrai verser à Manitoba Hydro une somme telle que déterminée par Manitoba Hydro et conformément à la politique en cours.